

ANNEXE A LA DELIBERATION

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES – ACCORD CADRE – MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES OPERATIONS D'INFRASTRUCTURE – ELECTION DES MEMBRES DU JURY ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION

En application des articles 22, 24 et 74 du Code des Marchés Publics, le jury est composé :

- d'un Président, représentant du Président de l'EPCI, nommé par arrêté ;
- de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au scrutin de liste au sein du Conseil.

LISTE PROPOSEE

- Membres titulaires
 - Monsieur Jacques MORISSET
 - Monsieur Elmano MARTINS
 - Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE
 - Monsieur Adrien PROUST
 - Monsieur Gérard GIBAULT
- Membres suppléants
 - Monsieur Jean-Claude FRADIN
 - Monsieur Christian BREMAUD
 - Monsieur Claude ROULLEAU
 - Madame Rose-Marie NIETO
 - Monsieur Guillaume JUIN

Président du Jury (désignation par arrêté du Président) : Monsieur Jean BOULAIS